

La prévoyance : un regard vers demain



**François
Normand**

Directeur de la plateforme de
prévoyance lemania pension hub

J'ai 25 ans, mes premiers salaires me permettent de profiter de la vie comme je la rêvais... vacances, sorties...

J'ai 35 ans, quelle rencontre magnifique, la femme de ma vie... nous découvrons le monde ensemble...

J'ai 45 ans, notre enfant nous comble de joie...on achète notre petit nid d'amour, nous sommes bien installés.

J'ai 55 ans, panique à bord, je viens de réaliser le temps restant jusqu'aux grandes vacances...

10 ans seulement

J'ai 60 ans la réalité me rattrape... mon banquier me met en garde... « Comment allez-vous faire pour subvenir à vos besoins dans 5 ans ? »...

J'ai 65 ans... je ne comprends pas : mon revenu est divisé par 2...

Heureusement il y a mon fils... il a 20 ans et commence à profiter de la vie... voyages, sorties, travail, dans les 4 coins du monde...

Pourquoi je n'ai pas anticipé ? ...

Effectivement le sujet de la prévoyance n'est pas toujours une priorité. Le sujet préoccupe de plus en plus mais d'autres priorités se greffent souvent au quotidien.

Cependant la projection des prestations futures va dans le sens de la responsabilité individuelle de notre retraite.

D'ailleurs n'oublions pas que le système suisse de prévoyance est basé sur 3 piliers. Le 3ème pilier étant volontaire on peut vite avoir tendance à l'oublier. Cependant son existence est de plus en plus d'actualité. Son attrait fiscal avec la déduction de la cotisation annuelle est un des points particuliers dans la constitution de son patrimoine pour le futur.

C'est le premier pas vers une compensation d'éventuels futures baisses des rentes du 2ème pilier.

Prenons un exemple concret, qui peut parler à beaucoup de gens.

Revenu du couple 250'000.-, ce dernier investit dans une petite maison au prix de 1'500'000.-.

Fonds propres minimum de 300'000.- dont la moitié provient de la LPP de Monsieur.

Ils amortissent le minimum légal soit 200'000.- jusqu'à l'âge de la retraite. A cette date il leur reste 1'000'000.- de dette. Selon les normes en vigueur il faut prendre en compte une charge hypothétique d'intérêt de 5% et 1% de frais d'entretien sur la valeur du bien, soit 65'000.-. Il faut gagner 3 fois ses charges pour répondre aux normes d'endettement émises par les banques.

Leur revenu doit donc atteindre 195'000.-

Sachant que ce couple a déjà pris une partie de son épargne du 2^{ème} pilier, et admettons que les plans de leurs caisses de pensions sont largement au-dessus du minimum légal, et que cette situation leur fait bénéficier de 70 % de leurs revenus en activité...

Je vous laisse faire le calcul...je n'ai pas pris en compte, les divorces, formations, changement d'employeur avec période de chômage...etc...

La banque leur rappellera ce calcul et leur demandera un amortissement extraordinaire. Ils pourront prendre du capital sur leur caisse de pension. En même temps plus vous prenez de capital moins vous avez de revenu qui rentre en compte dans le calcul charges revenus.

La problématique reste pour ainsi dire la même pour les locataires, sauf que c'est

le budget restant une fois le loyer payé qui compliquera le quotidien.

La vie est complexe mais certains éléments sont incontournables. Pour exemple l'espérance de vie qui est une très bonne nouvelle pourra nous laisser profiter plus longtemps de notre temps libre. En contrepartie c'est un des éléments qui complique le financement de cette même période.

Ce qui est important c'est de connaître sa situation pour éviter les mauvaises surprises dans un délai trop court pour corriger la tendance. S'entourer d'un spécialiste dans ce domaine est essentiel; la prévoyance reste complexe et contient plein de subtilités mais aussi des solutions avec beaucoup d'avantages.

Dans le mot prévoyance il y a la notion

de prévoir... ici je ne parle que des 3 piliers mais il y a pléthores de solutions pour prévoir son avenir financier... appartements locatifs, placements privés, viager, amortissement de sa dette hypothécaire, rachat dans sa caisse de pension.

Un simple exemple. Dès l'âge de 25 ans, 200. —frs par mois de capitalisation dans un plan 3^{ème} pilier vous fera atteindre une somme d'environ 100'000. -- + bonnes nouvelles sur les intérêts et une économie fiscale importante sur la durée.

Se renseigner, prévoir, agir...sa situation financière à la retraite appartient à chacun.

S'entourer d'un spécialiste dans ce domaine est essentiel; la prévoyance reste complexe et contient plein de subtilités mais aussi des solutions avec beaucoup d'avantages.